



RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI  
Unité – Egalité – Paix

---

	<p>Projet de Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Impact sur le Développement – Djibouti (CEA-IMPACT)</p>	
<p>Prêt n° IDA 6391-DJ Projet n° 164546</p>		
<p>Lettre de contrôle interne au titre de l'audit des comptes du projet (CEA-IMPACT) au 31 décembre 2020 Version définitive (Période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020)</p>		

Février 2022

## Sommaire

1. Revue des procédures d'évaluation du système d'information de gestion -----	8
1.1.Objectifs de contrôle -----	8
1.2.Principales observations et conclusions -----	8
2. Revue procédures de passation des marches, de travaux, biens et services-----	10
2.1. Objectifs de contrôle-----	10
2.2. Principales observations -----	10
2.4. Recommandations -----	11
2.5. Commentaires des Responsables du Projet -----	11
2.6. Avis final de la mission d'Audit -----	11
3.Procédures des achats et décaissements divers 2020-----	12
3.1. Objectifs de contrôle-----	12
3.2. Principales observations -----	12
3.3. Risques -----	12
3.4. Recommandations-----	13
4. Procédures de gestion de la trésorerie-----	14
4.1. Objectifs de contrôle-----	14
4.2. Principales observations -----	14
4.3. Commentaires des Responsables du Projet-----	15
4.4. Avis final de la Mission d'Audit-----	15
5. Procédures de gestion des immobilisations-----	16
5.1. Objectifs de contrôle -----	16
5.2. Principales observations-----	16
5.3. Assurance des immobilisations -----	17
5.4. Commentaires des Responsables du Projet -----	17
5.5. Avis final de la Mission d'Audit-----	17
6. Gestion des missions et déplacements-----	18
6.1. Objectifs de contrôles -----	18
6.2. Principales observations-----	18
6.3. Risques-----	18
6.4. Recommandations-----	19
7.Procédures respect de reconstitution compte désigne IDA-----	20
7.1Reconstitution du compte désigné USD -----	20
8.Examen de la conformité aux dispositions de l'accord de financement du prêt et du don et aux lois et règlements en vigueur à Djibouti-----	21

DE :

FIDUCIAIRE PKF DJIBOUTI  
Immeuble Salam Tower 7<sup>IEME</sup> étage bureau 718  
BP : 971  
Tél: (253) 21. 35.25.25  
FAX :(253) 21.35.87.25  
E-mail : infos@pkfdjibouti.com

A :

Monsieur le Directeur général du Centre  
d'Excellence Africain en Logistique et Transport  
(CEALT)

**Objet : Lettre de Contrôle interne au titre de l'audit des états financiers annuels de l'exercice 2020**

## NOTE LIMINAIRE

Monsieur le Directeur du Centre,

En exécution de la mission d'audit des comptes et des états financiers annuels du Projet de Centres d'Excellence d'enseignement supérieur d'Afrique pour l'Impact sur le Développement – Djibouti (CEA-IMPACT) que vous nous avez confiée, nous avons l'honneur de vous présenter notre lettre de contrôle interne pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Nous avons revu les dispositifs de contrôle interne et vérifié les dispositions conventionnelles prévues par les Termes de l'accord de prêt conclu le 19 avril 2019 entre la république de Djibouti et la Banque Mondiale (BM/IDA), ainsi que les dispositions préconisées dans le Manuel des Décaissements du Département du Contrôle Financier et des Directives pour l'Etablissement des Rapports Financiers et la Révision des Comptes des Projets financés par la Banque Mondiale (BM/IDA), les Lois et Règlements en vigueur à Djibouti, ainsi que les procédures internes du Projet (CEA-IMPACT).

C'est ainsi que nous nous sommes assurés de l'adéquation des systèmes comptables et de contrôle interne pour suivre les dépenses et les autres transactions financières et vérifier la bonne garde des biens du Projet, la pertinence des documents conservés par les parties au projet concernant les transactions y relatives.

Les travaux effectués ont pour objectif de nous aider à mieux comprendre l'évolution de l'environnement du Projet et de ses diverses activités, et par la même occasion de mieux cerner la fiabilité des enregistrements comptables et de l'information financière dans le but de déterminer la nature et l'étendue des travaux nécessaires à l'expression de notre opinion sur les états financiers de 2020, but essentiel de notre mission. Lesdits travaux ne sauraient être assimilés à une étude d'organisation approfondie et n'ont pas donc nécessairement pour but de mettre en évidence toutes les faiblesses éventuelles des procédures au sein du Projet.

Nous tenons à préciser que les remarques formulées en pareille circonstance sont essentiellement critiques et destinées à susciter des améliorations. En effet, notre évaluation du système de contrôle interne et des procédures comptables étant orientée vers la vérification des états financiers, le travail entrepris est effectué sur la base de sondages sélectifs du système comptable et des informations y afférentes, et ne détecte donc pas nécessairement toutes les faiblesses du système.

Les faiblesses mentionnées dans ce rapport et pour lesquelles nous avons formulé des recommandations sont celles qui, à notre avis, sont susceptibles d'être améliorées.

Les travaux effectués ont consisté principalement à :

- Avoir des entretiens avec les principaux responsables concernés ;
- Recueillir et examiner les différents documents mis à notre disposition par ces derniers ;
- Analyser les méthodes utilisées pour centraliser, traiter et enregistrer les différentes transactions ;
- Apprécier les contrôles mis en œuvre pour assurer la maîtrise des opérations ;
- Effectuer des sondages sur les transactions de l'exercice 2020 pour constater l'application correcte des contrôles jugés efficaces ou évaluer l'incidence des insuffisances éventuelles de contrôle.

Les domaines couverts par nos travaux ont été les suivants :

- ✓ Procédure d'évaluation du système d'information de gestion ;
- ✓ Procédures de passation des marchés, de travaux, de biens et des services ;
- ✓ Procédures des achats et décaissements divers ;
- ✓ Procédures de gestion de la trésorerie ;
- ✓ Procédures de gestion des immobilisations ;
- ✓ Procédures de gestion des missions et déplacements
- ✓ Procédures de reconstitution du compte désigné ;
- ✓ Conformité aux dispositions de l'Accord de financement et aux lois et règlements en vigueur à Djibouti ;

Notre présent rapport traite du fonctionnement de la structure de contrôle interne du projet CEA-IMPACT, ainsi que de ses procédures comptables mises en œuvre en 2020.

Nous avons adressé le 13 février 2022 notre rapport provisoire aux différents responsables du Projet concernés par nos travaux dans le but de recueillir leurs commentaires et avis éventuels sur nos conclusions et recommandations avant la sortie de notre présent rapport définitif.

A cet effet à travers la réunion de validation effectuée le 14 février 2022 avec les responsables du Projet (CEA-Impact), les commentaires ci-après sont relevés sur notre rapport provisoire de contrôle interne et de recommandations.

Nous donnons dans la suite notre présent rapport définitif le détail de nos travaux, nos principales observations et conclusions, ainsi que nos recommandations s'il y'a lieu à l'issue de notre examen des points ciblés en tenant compte des remarques et réponses fournies par les responsables concernés et en y formulant notre avis final en cas de besoin.

Nous avons apprécié la précieuse collaboration des responsables du projet tout au long de notre mission et qui nous ont fourni toutes les informations et documentations nécessaires à la bonne exécution de nos travaux. Nous les en remercions vivement ainsi que l'ensemble du personnel et des divers partenaires.

Nous sommes à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous désirez concernant ce rapport.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre haute considération.

Fait à Djibouti, le 14 février 2022

Pour Le Cabinet Pkf Djibouti



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "M. Youssouf", is written over the right side of the PKF stamp.

Mohamed YoussoufAouled, MBA  
Commissaire aux comptes  
*Directeur associé*

**EXAMEN DU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE DE  
CONTROLE INTERNE DU PROJET (CEA-IMPACT), DE SON  
SYSTEME COMPTABLE, AINSI QUE DE SES PROCEDURES  
COMPTABLES EN 2020**

## EXAMEN DU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE DE CONTROLE INTERNE DU PROJET (CEA-IMPACT), DE SON SYSTEME COMPTABLE, AINSI QUE DE SES PROCEDURES COMPTABLES EN 2020

Cette première partie traite les points suivants :

1. Procédure d'évaluation du système d'information de gestion ;
2. Procédures de passation des marches, de travaux, biens et services ;
3. Procédures des achats et décaissements divers ;
4. Procédures de gestion de la trésorerie ;
5. Procédures de gestion des immobilisations ;
6. Procédures de gestion des missions et déplacements ;
7. Procédures reconstitution du compte désigné ;
8. Examen de la conformité aux dispositions de l'accord de financement du prêt, aux lois et règlements en vigueur à Djibouti ;

## 1. Revue des procédures d'évaluation du système d'information de gestion

Le système d'information doit constituer un système cohérent même s'il est constitué de nombreux objets de nature voire de localisation différente.

L'objectif de contrôle a consisté à s'assurer que le système d'information financière et comptable ne présente pas de faille engendrant des risques majeurs susceptibles de ne pas garantir la fiabilité et la sincérité des informations produites dans le cadre du Projet.

### 1.1. Objectifs de contrôle

Pour atteindre l'objectif précédemment défini, la mission s'est appuyée sur :

- L'évaluation du système d'information mis en place par le Projet pour l'élaboration et la production des documents comptables et financiers tant interne qu'externe (c'est-à-dire transmis au bailleur de fonds, la Banque Mondiale/IDA) ;
- Des entretiens effectués avec l'ensemble des personnes clés du Projet ;
- Des tests et sondages sur les rapports et documents produits.

Dans le cadre de la mission, l'audit 2020 a consisté donc à apprécier la sécurité physique et logique du système d'information comptable du Projet.

### 1.2. Principales observations et conclusions

#### 1.2.1. Faits constatés

Suite aux contrôles effectués, la mission d'audit a relevé les constats ci-dessous sur le dispositif de contrôle interne.

- Les opérations relatives au projet CEA-IMPACT sont enregistrées dans un logiciel de comptabilité SAGE ;
- Les modules sont totalement intégrés. Les états financiers sont générés à travers le logiciel qui n'est pas adaptée pour la gestion financière et comptable du Projet ;
- L'accès au logiciel est limité par un mot de passe. Chaque utilisateur détient son mot de passe ;
- Le Projet dispose d'un manuel des procédures administratives, financières et comptables, un manuel de passation de marchés et un manuel d'opération. Cependant nous estimons que le manuel de procédures administratives et financières doit être amélioré ;
- Par ailleurs la mission a constaté que les aspects financiers notamment le traitement comptable des différentes opérations du projet ne sont mis dans le manuel des procédures administratives et financières.
- La balance générale des comptes avant audit dégageait un résultat (ceci à travers la différence arithmétique entre les fonds reçus et les charges réalisés). Alors que le projet doit avoir un résultat égal à zéro (0). Dans ce cadre une écriture de reclassement de compte-a-compte a été proposée en débitant le compte de gestion de la classe « 7... » : **Subventions** reçus par le crédit du compte de bilan de la classe « 1... » fonds de dotation.
- Vu que les réalisations (charges de fonctionnement) de chaque exercice comptable du projet doivent être cumulées, il est préférable d'utiliser que les comptes du bilan dans la mesure où il n'y a pas de report à nouveau des comptes de la classe 6 et 7. Sinon dans le cas échéant le projet doit utiliser en fin d'année le compte de transfert « 781... ».



- Le rapport financier intermédiaire du deuxième semestre de l'année a été élaboré et transmis aux Partenaires du Projet (*Voir détail au point 8 de ce présent rapport*) ;
- Les rapports d'activités semestrielles ne sont pas disponibles lors de nos travaux ;
- 
- Le projet n'a pas établi et soumis à la Banque mondiale pour validation au titre de l'année 2020 le Plan de travail du budget annuel.
- Le Projet ne s'est pas souscrit à une police d'assurance (incendies contenus, vols, foudre et recours des voisins) pour les biens acquis auprès de la compagnie d'assurance pour la période 2020 ;
- Absence de fiche d'imputation comptable sur la liasse des pièces justificatives permettant de savoir les affectations des écritures comptables. Ceci peut engendrer un risque d'imputation dans des comptes inappropriés.

### 1.2.2. Commentaires des Responsables du Projet

Nous allons prendre les dispositions nécessaires par rapport à votre recommandation afin d'y remédier dans l'avenir.

### 1.2.3. . Avis final de la Mission d'Audit

Nous prenons acte de vos de vos commentaires.

## 2. Revue procédures de passation des marchés, de travaux, biens et services

### 2.1. Objectifs de contrôle

Les objectifs de contrôle ont consisté à s'assurer que :

- Le système d'information financière et comptable ne présente pas de faille engendrant des risques majeurs susceptibles de ne pas garantir la fiabilité et la sincérité des informations produites dans le cadre du Projet ;
- Les acquisitions de biens, travaux ou services s'effectuent conformément au Plan de Passation des Marchés (PPM) transmis à l'IDA pour approbation ;
- Chaque marché est inscrit au préalable dans le plan de passation des marchés sous peine de nullité.
- Les procédures de passation des marchés sont exécutées conformément au Code des Marchés Publics de la République de Djibouti et ses textes d'application ainsi qu'aux dispositions de l'accord de financement complétées des dispositions suivantes :
  - le mode de passation des marchés ainsi que le recours aux procédures dérogatoires (gré à gré, Appel d'offres restreint) de gré à gré sont arrêtés lors de la préparation du PPM avant sa soumission à la Banque pour approbation.
  - l'appréciation du seuil de passation des marchés au niveau de chaque dépense inscrite dans le PPM.

### 2.2. Principales observations

Les principales forces et points à améliorer se résument comme suit :

#### **Points forts**

- Le projet (CEA-Impact) dispose d'une responsable en passation de marchés chargé de suivre tout le processus d'acquisition des biens, travaux ou services du projet ;
- Les marchés exécutés en 2020 sont passés par entente directe et par consultation restreinte conformément au Code des marchés publics à Djibouti ; il s'agit des marchés dont le seuil ne dépasse pas 5 millions de FDJ ;
- Concernant les marchés de fournitures, la mission a relevé l'existence des bordereaux de livraison ;
- Le classement des pièces physiques relatives au processus de passation des marchés de biens et services reste à améliorer davantage. Chaque dossier de marché doit être mis dans un classeur contenant tous les documents du processus de passation (du lancement jusqu'à la clôture du dossier) ;

#### **Points à améliorer**

- La mission d'audit a noté l'absence du Plan de passation des marchés (PPM) ;
- La mission d'audit a constaté pour les marchés passés par consultation restreinte (cotation), l'absence de notifications d'accusé de réception des envois de demande de soumission des Consultants ou Fournisseurs consultés pour les différents marchés ;
- Les contrats (ou lettre de marché) ne sont pas enregistrés au niveau de l'Hôtel des impôts conformément à la loi en vigueur à Djibouti ;
- Les copies des pièces de règlement des factures définitives sont absentes dans les dossiers de marchés.

## 2.4. Recommandations

Pour les exercices à venir, nous suggérons de veiller à ce que :

- Le Plan de passation des marchés (PPM) soit établi et transmis au bailleur pour approbation conformément aux procédures ;
- L'ensemble des contrats signés soient enregistrés à l'hôtel des impôts ;
- Les lettres d'invitations envoyées aux fournisseurs à consulter soient attestées par des accusés de réception signés et datés par lesdits fournisseurs ; sinon dans le cas échéant, faire le classement du mailing envoyé dans le dossier de marché ;
- Les lettres notification de résultat soient écrites et adressées respectivement aux différents candidats non-attributaires de marchés par courrier ou par mailing ;

## 2.5. Commentaires des Responsables du Projet

Nous allons prendre les dispositions nécessaires par rapport à votre recommandation afin d'y remédier dans l'avenir.

## 2.6. Avis final de la mission d'Audit

Nous prenons acte de vos commentaires.

### 3. Procédures des achats et décaissements divers 2020

#### 3.1. Objectifs de contrôle

Les objectifs de contrôle ont consisté à :

- S'assurer que les achats effectués dans le cadre du Projet ont fait l'objet au préalable, d'un bon de commande portant les visas et signatures des responsables habilités ;
- S'assurer que les livraisons des fournisseurs ont été justifiées par des bons de livraison ;
- S'assurer que les paiements effectués par le Projet correspondent effectivement aux fournitures livrées et qu'il n'y a pas le risque de double paiement d'une facture ;
- S'assurer que les dépenses engagées entrent dans le cadre du Projet.

#### 3.2. Principales observations

Les tests de contrôle effectué sur les achats et décaissements effectués à travers le compte désigné USD et les comptes d'opération en francs djiboutien (FDJ) et en Dollar américain (USD) ouverts au nom du Projet ont permis de constater les faits ci-dessous :

##### ➤ Points forts

Les points forts sont entre autres :

- Les paiements effectués à travers les comptes bancaires sont faits par virement bancaire et par chèque ;
- Les pièces justificatives des achats et des autres dépenses liées aux activités du Projet ont été contrôlées à 100% par la mission d'audit ; et globalement l'essentiel des pièces ont été trouvées, à savoir : bon de commande, contrat, bon de livraison, factures, décomptes de paiement des consultant (prestataires externes), etc. ;

##### ➤ Points à améliorer

Les points à améliorer sont entre autres :

- L'absence de PTBA 2020 pour l'exercice 2020 permettant de s'assurer que les dépenses réalisées rentrent dans le cadre des activités du Projet ;
- Les contrôles arithmétiques des factures reçues des fournisseurs ne sont pas matérialisés ;
- Les factures fournisseurs déjà réglées ne sont pas annulées par un visa sous forme de cachet « PAYE » précisant la date et le mode de règlement sur l'original. Ceci afin d'éviter un risque de réutilisation de la facture de façon volontaire ou involontaire ;

#### 3.3. Risques

- Erreurs sur le montant de la facture à payer ;
- Risque de réutilisation de la facture de façon volontaire ou involontaire.

### **3.4. Recommandations**

Nous recommandons de :

- De matérialiser le contrôle arithmétique des factures reçues ;
- Procéder à l'annulation systématique des factures après règlements.

### **3.5. Conclusions**

A l'exception des faits relevés ci-dessous, les travaux effectués sur les achats et décaissements ont permis de constater d'une manière générale que les procédures de gestion de ce cycle sont globalement bien respectées.

### **3.6. Commentaires des Responsables du Projet**

Nous allons prendre les dispositions nécessaires par rapport à votre recommandation afin d'y remédier dans l'avenir.

### **3.6. Avis final de la Mission d'Audit**

Nous prenons acte de vos commentaires.

## 4. Procédures de gestion de la trésorerie

### 4.1. Objectifs de contrôle

S'assurer de la bonne gestion de la trésorerie à travers le contrôle des rapprochements bancaires et des décaissements effectués au cours de la période sous revue (2020).

### 4.2. Principales observations

A la clôture de l'exercice 2020, le Projet dispose de trois (03) comptes bancaires a ouvert en son nom auprès de la banque commerciale « Banque pour le commerce et l'industrie de la Mer Rouge (BCIMR) », à savoir :

- Un compte désigné en dollar américain (USD) sous le N° 00012 00000 10149656401 96 ;
- Un compte d'opération en dollar américain (USD) sous le N° 00012 00000 10149638401 67 ;
- Un compte d'opération en francs djiboutien (FDJ) sous le N° 00012 00000 10149638601 49 ;

Le compte désigné en dollar américain (USD) fonctionne sur la triple signature conjointe du Directeur du CEALT, du Directeur du Financement Extérieur et du Directeur de la Dette Publique, qui sont autorisés à signer. En revanche les comptes d'opération fonctionnent sur la base de la signature conjointe du Directeur général du CEALT, et du et du Responsable en gestion financière qui sont autorisés à signer.

#### 4.2.1. Constats sur les états de rapprochements bancaires (ERB) du compte désigné USD

Le solde du compte désigné disponible se chiffre à 89 704 FDJ (soit 504 USD) au 31 décembre 2020. Les états de rapprochement bancaires (ERB) ont été établis à la clôture de l'exercice 2020. Les soldes du grand livre des comptes et des relevés bancaires sont bien reportés dans les états de rapprochement bancaire. À la clôture de l'exercice 2020, la mission n'a relevé aucun suspens bancaire au niveau de ce compte.

#### 4.2.2. Constats sur les états de rapprochements bancaires (ERB) du compte d'opération USD

Le solde du compte d'opération dollar américain (USD) se chiffre à 166 696 696 FDJ (soit 937 968,48 USD) au 31 décembre 2020. Les états de rapprochement bancaires (ERB) ont été établit durant la période sous revue. Les soldes du grand livre des comptes et des relevés bancaires sont bien reportés dans les états de rapprochement bancaire et sont cohérents. Ces derniers ont été signés. À la clôture de l'exercice 2020, la mission n'a relevé aucun suspens bancaire au niveau de ce compte.

#### 4.2.3. Constats sur les états de rapprochements bancaires (ERB) du compte d'opération FDJ

Le solde du compte d'opération se chiffre à 155 429 293 FDJ (soit 874 569,09 USD) au 31 décembre 2020. Les contrôles effectués sur les règlements des dépenses concernées sur le compte d'opération en franc djiboutien (FDJ) ont permis de constater que les paiements s'effectuent par chèque ou par virement bancaire. Les états de rapprochement bancaires (ERB) ont été établis durant la période sous revue. Les soldes du grand livre des comptes et des relevés bancaires mensuels sont bien reportés dans les états de rapprochement bancaire et sont cohérents. Ces derniers ont été signés. À la clôture de l'exercice 2020, la mission a relevé un suspens bancaire au niveau de ce compte pour un montant de 755 790 FDJ. Ce montant correspond au paiement de frais de mission par chèque non encaissé par le bénéficiaire. La mission a été effectué en Turquie en novembre 2020. Le chèque a été encaissé en date du 07 janvier 2021.

#### 4.2.4. Inventaires des caisses au 31/12/2020

Les inventaires des caisses effectués au 31/12/2020 ne comportent que les signatures uniques de chaque responsable de caisse. Ceci peut résulter le risque de présenter de valeur non exact (ou correcte). A cet effet le procès-verbal d'inventaire doit être matérialisé par la signature au moins de deux personnes, à savoir le caissier et la personne ayant effectuée le contrôle.

#### 4.3. Commentaires des Responsables du Projet

Nous prenons acte de vos recommandations. Et nous avons pris conscience de cet état de fait ; mais sur 2021 vous allez constater que les procès-verbaux de caisses sont co-signés.

#### 4.4. Avis final de la Mission d'Audit

Nous prenons bonne note de votre commentaire.

## 5. Procédures de gestion des immobilisations

### 5.1. Objectifs de contrôle

L'objectif de ce contrôle est de s'assurer de l'existence physique des immobilisations acquises dans le cadre du projet et de leur bonne gestion.

### 5.2. Principales observations

#### 5.2.1. Inventaire des immobilisations

Lors de l'exécution de notre mission d'audit, nous avons constaté que l'inventaire physique des immobilisations au 31/12/2020 a été effectué et appuyé par la signature des différents responsables du Projet. A cet effet l'inventaire physique effectué par nos soins à la date du 07 février 2022 et le rapprochement des données du fichier des immobilisations et celui de la comptabilité n'ont dégagé aucun écart.

Cependant des écritures d'ajustement ont été proposées sur les installations et aménagements (achat de rideaux) et sur les immobilisations incorporelles (achat de logiciel de gestion SUCCESS). Car en 2020, il n'y avait eu que des avances de paiement à hauteur de 50% ; mais les réceptions de ces immobilisations ont eu lieu en 2021.

#### 5.2.2. Codification et étiquetage des immobilisations

##### - Constats

La mission d'audit a relevé que les immobilisations du Projet ne sont pas codifiées, ni étiquetées au nom du projet.

##### - Risques

Ceci peut créer un risque de non-distinction dans l'avenir des biens acquis appartenant au projet et ceux appartenant ou à un tiers.

Ceci peut résulter un risque de difficulté de retracer facilement les matériels appartenant au Projet en cas d'inventaire physique.

##### - Recommandation

Nous recommandons à ce que les codifications et étiquetages soient faits en précisant sur les étiquettes le nom du Projet « CEA-IMPACT » sur l'ensemble des biens acquis.

Nous recommandons à ce que la codification des matériels de même nature comme les ordinateurs, les régulateurs et les climatiseurs affectés à des emplacements différents ou aux consultants du projet soient effectuées individuellement (c'est à dire chaque matériel avec son code qui lui est propre).



### **5.3. Assurance des immobilisations**

La mission d'audit a noté que les biens acquis dans le cadre du projet ne sont pas couverts par une police d'assurance.

### **5.4. Commentaires des Responsables du Projet**

Nous allons prendre les dispositions nécessaires par rapport à votre recommandation afin d'y remédier dans l'avenir.

### **5.5. Avis final de la Mission d'Audit**

Nous prenons bonne note de votre commentaire.

## 6. Gestion des missions et déplacements

### 6.1. Objectifs de contrôles

Les objectifs visés par nos travaux ont consisté à contrôler les missions et déplacements effectués dans le cadre des activités du Projet en nous assurant :

- qu'ils sont sous tendus par des autorisations de voyages et des ordres de missions (OM) revêtus des visas d'arrivée et départ par l'autorité compétente habilitée à cet effet ;
- que les termes de références (TDR) ont été préalablement établit et reçu un avis favorable par le directeur général pour leurs réalisations ;
- que des rapports de mission sont produits au retour dans un délai raisonnable.

### 6.2. Principales observations

Les tests effectués sur les différentes missions et déplacements de l'exercice sous revue ont permis de constater les faits ci-dessous :

#### 6.2.1. Forces

- Les ordres de missions sont établis pour chaque missionnaire ;
- Les frais de mission sont payés cependant la mission n'a pas obtenu de barème des perdiems permettant de s'assurer de leur exactitude.
- Le nombre de jours prévus pour les missions correspondent bien aux perdîmes versés sur la base du jour de départ et du jour de retour ;

#### 6.2.2. Points à améliorer

- En 2020, la mission d'audit a constaté qu'une seule mission a été effectuée en Turquie ; cependant les ordres de mission établis sont signés par le ministère de tutelle et non par la Direction du Centre ;
- Absence de budget permettant de s'assurer que les perdiems payés sont réellement dus aux différents bénéficiaires ;
- Absence de barème préétabli et validé pour les frais de mission permettant de s'assurer sur la conformité des montants payés.
- Absence de visas de départ et d'arrivée des autorités compétentes sur les ordres de mission ;

### 6.3. Risques

- En l'absence de PTBA, il peut exister un risque de payer a des missionnaires non prévus dans le budget ; Non respects du délai de production des rapports de mission ;
- Non-respect des délais prévus pour la mission ;
- Détournement d'objectifs de la mission ;
- Perdre les données de certaines missions en cas de départ d'un agent donné ;

#### 6.4. Recommandations

Nous recommandons au Projet de veiller à ce que :

- Le budget (PTBA) doit être établi et approuvé afin de permettre de s'assurer que les perdiems payés rentrent dans le cadre des activités du Projet et sont inscrits dans le plan d'action (ou les TDR de mission) ;
- les rapports de missions soient produits dans les délais conformément au manuel de procédures ;
- les ordres de missions soient établis et signés pour tous les déplacements à l'extérieur et à l'intérieur du pays et qu'ils soient accompagnés avec leurs pièces justificatives correspondantes afin de s'assurer du respect des délais prévus;
- tous les documents de missions soient suivis et gardés dans un même chrono et par ailleurs dans la mesure du possible de faire un archivage électronique.

#### 6.5. Commentaires des Responsables du Projet

Nous allons prendre les dispositions nécessaires par rapport à votre recommandation afin d'y remédier dans l'avenir.

#### 6.6. Avis final de la mission d'audit

Nous prenons acte de vos commentaires.

## 7. Procédures respect de reconstitution compte désigné IDA

### 7.1 Reconstitution du compte désigné USD

#### 7.1.1. Approvisionnement du Compte désigné au 31/12/2020

Le solde des fonds reçus de la banque mondiale (IDA) à la clôture de l'exercice 2020 se chiffre à 1885 323 USD (soit 335 061 535 FDJ) et se présente comme suit.

Libellés	Montant en DTS	Montant en USD	Montant en FDJ
DRF 1	647 120	894 003	158 883 063
DRF 2	702 805	991 321	176 178 472
<b>Total des fonds recus</b>	<b>1 349 925</b>	<b>1 885 323</b>	<b>335 061 535</b>

La situation reconstituée en fin d'exercice est présentée comme suit :

#### 7.1.2. État de reconstitution du Compte désigné USD au 31/12/2020

Libellés	Montant en USD	Montant en FDJ
<b>Décaissements de la période</b>		
DRF (1)	894 003	158 883 063
DRF (2)	991 321	176 178 472
<b>Total décaissements de la période</b>	<b>1 885 323</b>	<b>335 061 535</b>
<b>Dépenses de la période</b>		
Immobilisations	29 373	5 220 277
Achats consommés	7 716	1 371 226
Autres charges de fonctionnements	32 890	5 845 314
Consultants	742	131 921
<b>Total dépenses de la période</b>	<b>70 722</b>	<b>12 568 738</b>
<b>Solde Théorique de la trésorerie au 31 Décembre 2020</b>	<b>1 814 602</b>	<b>322 492 797</b>
Solde compte désigné USD disponible en banque au 31/12/2020	505	89 704,67
Solde compte opération FDJ disponible en banque au 31/12/2020	878 822	156 185 083,00
Solde compte opération USD disponible en banque au 31/12/2020	937 969	166 696 700,00
Solde Caisse Menue Dépense Centre au 31/12/2020	1 069	189 900,00
Solde Caisse Menue Dépense Maintenance au 31/12/2020	491	87 200,00
<b>Total des soldes de trésorerie au 31/12/2020</b>	<b>1 818 854</b>	<b>323 248 588</b>
<b>Ecart</b>	<b>4 253</b>	<b>755 791</b>

L'écart correspond suspens bancaire relevé à la section de trésorerie au niveau du compte d'opération francs Djibouti.

## 8. Examen de la conformité aux dispositions de l'accord de financement du prêt et du don et aux lois et règlements en vigueur à Djibouti

Nous avons examiné le respect des dispositions de l'Accord de Financement du Prêt de la Banque Mondiale (BM/IDA) N°6391-DJ du 19 avril 2019 signé au titre du Projet (CEA-IMPACT), ainsi qu'aux lois et Règlements en vigueur à Djibouti.

### 8.1. Missions de supervision de la Banque Mondiale (BM/IDA) de la Banque mondiale à Djibouti

Entre le 12 et le 20 février 2020, le projet a bénéficié d'une mission technique à l'appui de la mise en œuvre du projet des centres d'excellence d'enseignement supérieur d'Afrique pour l'impact sur le développement (CEA Impact). L'équipe de la mission de supervision avait travaillé en relation étroite avec les membres de l'équipe du Centre (CEALT). La mission était dirigée par M. Simon Thacker (spécialiste en éducation, chef du projet djiboutien) et composé de M. Abdo Said (spécialiste en éducation). Himdat Iqbal Bayusuf (spécialiste en éducation, chef du projet régional) a appuyé la mission à distance.

L'objectif principal de cette mission était d'appuyer techniquement l'équipe djiboutienne. En effet, le projet, qui venait d'entrer en vigueur le 9 janvier 2020, se sert d'un financement basé sur les résultats, constituant une nouvelle approche, et de nombreux aspects qui restent à être compris.

A travers l'Aide-mémoire, la mission d'audit a constaté que les principales conclusions qui ont soulevées, à savoir : « *La mise en vigueur du projet ayant été atteinte le 9 janvier, 2020, le travail actuel est d'atteindre le premier indicateur lié au décaissement (ILD) qui, lui, a pour objet i) la préparation de base et ii) la préparation totale du projet* ». A cet effet un tableau présentant toutes les activités nécessaires pour atteindre l'ILD 1 a été établi et aussi celui l'achèvement des plans de mise en œuvre (PMOs) du Centre d'excellence en Logistique et Transport (CELT) et du College of Engineering (CoE). Ces Plans doivent être approuvés par le Conseil Consultatif Sectoriel (CCS)

Nous avons eu connaissance des Plans d'actions mis en place par la Direction du Centre (CEALT-Impact) pour la mise en œuvre des recommandations qui figurent dans l'Aide-mémoire élaboré à l'issue de la mission de supervision de l'équipe de la Banque Mondiale.

### 8.2. Mobilisation des Fonds sur le Prêt au 31/12/ 2020

La Banque mondiale à travers l'IDA a effectué en 2020 deux déboursements au titre du Prêt pour un montant de 1885 323 USD (soit 335 061 535 FDJ) dans le compte désigné en Dollar américain (USD) ouvert auprès de la banque commerciale « BCIMR » sous le N° 00012 00000 10149656401 96. Ces demandes de décaissements ont été introduits auprès de la Banque Mondiale/IDA à la suite des vérifications effectuées par l'Association des Universités Africains (AUA). Comme convenu dans l'Accord de financement et le procès-verbal des négociations pour chaque pays participant au projet des Centres d'Excellence d'Afrique pour l'impact sur le Développement, les résultats atteints doivent être vérifiés par l'AUA. En collaboration avec divers consultants, cette dernière vérifie les Résultats liés au décaissement (RLD). Ainsi sur la base de cette vérification, le Centre (CELT) et l'Ecole d'ingénieurs (CoE-Djibouti) de Djibouti ont réalisé des résultats évalués aux montants de 647 120 DTS et 702 805 DTS (soit un total de 1 349 925 USD ou 335 061 535 FDJ).

### 8.3. Production régulière des rapports financiers intermédiaires (RFI) trimestriels et du rapport annuel d'activités de 2020 par le Projet

Le Projet a produit un rapport financier intermédiaire (RFI) au titre du deuxième semestre de l'exercice 2020, du Projet et les a communiqués à ses partenaires.

### 8.4. Projet de Travail et Budget Annuels (PTBA) et Plan de Passation de Marché (PPM) 2020

Le Plan de passation de marché (PPM) de l'exercice 2020 n'a pas été établi. Par conséquent les marchés passés ne sont pas inscrits dans un PPM comme prévu dans les procédures du Centre.

La mission d'audit a constaté l'absence du Plan de travail du budget annuel établis et soumis à la Banque pour avis de non-objection sur le Plan de travail.

#### **8.5. Rapport d'activité relatif à l'avancement du projet**

La mission d'audit n'a pas constaté l'existence des deux rapports d'activités semestrielles de l'exercice 2020, devant être établis conformément aux dispositions de l'Accord de financement.

Les plans de mise en œuvre (PMOs) du Centre d'excellence en Logistique et Transport (CELT) et du College of Engineering (CoE) ont été élaborés en 2020. Cependant la mission d'audit n'a pas constaté de documents attestant leur approbation par le Conseil Consultatif Sectoriel (CCS).